

LE FOOT 38

Procès Verbal N° 474



SAISON 2019-2020

*Journal officiel
du District de l'Isère de Football*



LE FOOT EN ISERE MOI J'ADHERE

L'HEBDOMADAIRE D'INFORMATION GENERALE DU FOOTBALL DEPARTEMENTAL

Table des Matières

Cette Semaine :

SECRETARIAT ADMINISTRATIF	3
COMMISSION D'APPEL	5
COMMISSION DES ARBITRES.....	6
COMMISSION DELEGATIONS.....	8
COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION ..	10
COMMISSION FEMININES	10
COMMISSION F.M.I.....	13
COMMISSION FOOT ENTREPRISE.....	14
COMMISSION FUTSAL	15
COMMISSION DES REGLEMENTS.....	17
COMMISSION SPORTIVE ET COUPES	18
STADES MUNICIPAUX GRENOBLOIS	19
COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE....	21
COMMISSION TECHNIQUE	22

COORDONNÉES DISTRICT

2 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN
38360 SASSENAGE
TEL : 04 76 26 82 90 - FAX : 04 76 27 04 62
EMAIL : district@isere.fffr



ETHIQUE	04 76 26 87 70
SECRETARIAT	04 76 26 82 90
TRESORIER	04 76 26 82 92
APPEL	04 76 26 87 72
ARBITRES	04 76 26 82 94
DISCIPLINE	04 76 26 82 97
TERRAINS	04 76 26 82 95
FEMININES	04 76 26 87 73
ENTREPRISES-FUTSAL	04 76 26 87 74
REGLEMENTS	04 76 26 82 96
SPORTIVE	04 76 26 87 71
STATUT DE L'ARBITRAGE	04 76 26 87 75
TECHNIQUE	04 76 26 82 99

NOS PARTENAIRES



SUD RHÔNE ALPES
Toute une banque
pour vous



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfet de l'Isère
Direction
Départementale de la
Cohésion Sociale



isère
LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr



MEMOCLUB
votre nom devient une marque
www.memoclub.fr / Tél : 04 76 33 05 91
TEXTILES ET OBJETS PUBLICITAIRES



Célébrer. Récompenser. Communiquer

CAEC
CHAUD/FROID TOUTES ENERGIES
04 76 72 33 88
caec-chauffage-climatisation.com



bonne impression
La confiance, ça se mérite SAMSUNG
BUSINESS



Banque Alimentaire
de l'Isère

SECRETARIAT ADMINISTRATIF

MARDI 3 MARS 2020

Proposition Médaille District 2020

Vous souhaitez récompenser un membre bénévole de votre club qui œuvre depuis des années pour le football et que vous estimez méritant.

Vous pouvez lui proposer une récompense en lui permettant d'être honoré de la médaille de DISTRICT.



Pour cela, merci de compléter le formulaire disponible sur notre site (<https://isere.fff.fr/simple/proposition-medaille-district-2019/>) et de le retourner au [Secrétariat du District](#) pour le 14 AVRIL délai de rigueur.

TRESORERIE

FORFAIT GENERAL U20

Du 2 Mars 2020

Amende 90 €

NIVOLAS 22 U20

FORFAIT GENERAL FOOT A8

Du 26 Février 2020

Amende 44 €

UO PORTUGAL FEMA8D1

NON SAISIE DE RESULTATS SUR FOOTCLUBS

Du 27 Février 2020

Amende 11 €

ST MARTIN D'URIAGE SA8ENTD2



CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE AU 17 FEVRIER 2020

(Clubs débiteurs de plus de 100 €)

17-3 – Procédures et Sanctions :

a) En cas de défaut de paiement, le dossier du club est transmis à la commission des Règlements, laquelle effectue une mise en demeure par courrier électronique avec accusé de réception ainsi que par le Site Internet du District. Tous les frais de procédure de recouvrement sont imputés aux clubs. Le club redevable des sommes dues au District a un délai total de 4 semaines à compter de l'émission initiale du relevé de compte pour régulariser définitivement sa situation. En cas de non régularisation, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements, d'un retrait de 3 points au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat organisé par les instances du District avec classement.

Le club ci-dessous se voit retirer 3 (trois) points au classement concernant toutes leur équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier (ci-dessus), avec date d'effet le 2 Mars 2020.

548844 NIVOLET FC



CORRESPONDANCES

TRANSMISES AUX COMMISSIONS :

DISCIPLINE : LEVYN D. – DOUSSON T. – ROUSSILLON A. – ANAR AKDIM K. – GHRIEB T. – ABBOU K. – VOIRON MOIRANS – AS PONTCHARRA – RCA FUTSAL – RCA FUTSAL – ST MAURICE L'EXIL- DE CARVALHO G. – GHRIEB H. – FORMAFOOT B.V. – GZADRI M. – QUATRE MONTAGNES – RCA FUTSAL – ST MARTIN D'URIAGE – BARBIER K.

APPEL : ARNAUD J. – VOIRON MOIRANS – ST G. VALDAINE – RCA FUTSAL – RCA FUTSAL – ST MAURICE L'EXIL – ARTAS CHARANTONNAY – VERSOUD – ESTRABLIN – ST MARTIN D'URIAGE.

REGLEMENTS : CHIRENS – VEZERONCE HUERT – ASP BOURGOIN – NIVOLAS – O. VILLEFONTAINE – ASP BOURGOIN – BILIEU – NIVOLAS.

RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

Autres E-mails	
DISTRICT	district@isere.fff.fr
PRESIDENT	mmuffat-joly@isere.fff.fr
VICE PRESIDENT DELEGUE	herve.giroud-garampon@isere.fff.fr
TRESORIER	jraymond@isere.fff.fr
COMPTABILITE	comptabilite@isere.fff.fr
SECRETAIRE GENERAL	secretaire-general@isere.fff.fr
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE	elisabeth.belot@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL	thomas.bartolini@isere.fff.fr
EDUCATEUR SPORTIF	david.cazanove@isere.fff.fr
CONSEILLER DEPARTEMENTAL FOOTBALL ANIMATION	jeremy.hugonnard@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE DE L'ARBITRAGE	nicolas.brotons@isere.fff.fr

E-mails Commissions	
APPEL	appel@isere.fff.fr
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr
DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr
FUTSAL	futsal@isere.fff.fr
SPORTIVE	sportive@isere.fff.fr
TERRAINS	terrains@isere.fff.fr
FEMININES	feminines@isere.fff.fr
ETHIQUE ET PREVENTION	ethique@isere.fff.fr

Pour information : **si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.**

COMMISSION D'APPEL

04.76.26.87.72 – Mardi à partir de 16H.

REUNION DU MARDI 03/03/2020

Président : M. VACHETTA.

Présents : A. SECCO (secrétaire), J. LOUIS, G. BISERTA, J. M. KODJADJANIAN, R. EL RHAFFARI.

Excusés : F. AGACI, F. MOREL, R. NODAM, V. SCARPA.

CONVOICATIONS

DOSSIER N°25 : Appel du club de **VOIRON-MOIRANS** en date **27/02/2020** contestant la décision prise par la commission départementale de discipline lors de sa réunion du 25/02/2020 parue le jeudi 27 Février 2020.

Match : ST MAURICE L'EXIL / VOIRON MOIRANS – SENIORS – D1- POULE A du 16/02/2020.

L'audition aura lieu le mardi 17/03/2020 à 19H30.

Les personnes sont convoquées par LA BOITE MAIL des clubs qui transmettront la convocation aux personnes concernées.

Les arbitres sont convoqués par leur boîte mail personnelle.

DOSSIER N°26 : Appel du club de **ST MAURICE L'EXIL** en date **01/03/2020** contestant la décision prise par la commission départementale de discipline lors de sa réunion du 25/02/2020 parue le jeudi 27 Février 2020.

Match : ST MAURICE L'EXIL / VOIRON MOIRANS – SENIORS – D1- POULE A du 16/02/2020.

L'audition aura lieu le mardi 17/03/2020 à 19H30.

Les personnes sont convoquées par LA BOITE MAIL des clubs qui transmettront la convocation aux personnes concernées.

Les arbitres sont convoqués par leur boîte mail personnelle.

APPEL REGLEMENTAIRE

AUDITION DU MARDI 03/03/2020

RELEVE DE DECISION

DOSSIER N°22 : Appel du club du **FC ECHIROLLES** en date **14/02/2020** contestant la décision prise par la commission départementale des règlements lors de sa réunion du 11/02/2020 parue le jeudi 13 Février 2020.

Match : FC ECHIROLLES / ST GEOIRE EN VALDAINE – U 18 – D2 – POULE B du 08/02/2020.

La commission départementale d'appel :

- Confirme la décision de la commission départementale des règlements prise le 11/02/2020.
- Met les frais inhérents à la présente procédure à la charge du club du **FC ECHIROLLES**.

ATTENTION : le document ci-dessus permet de prendre connaissance des décisions de la Commission Départementale d'Appel, à titre informatif, et ne remplace pas la décision motivée qui est notifiée aux parties par la boîte mail des clubs.

Le Président
Michel VACHETTA

Le Secrétaire
André SECCO



COMMISSION DES ARBITRES

PERMANENCE DU MARDI 3 MARS 2020

Président : METE Orhan (excusé).

Secrétariat : J. SABATINO (excusé).

Présents : J. CHARLES – J. VELOSO (excusé) – AMARI A. (excusé)

À TOUS LES ARBITRES QUI OFFICIENT EN D1 ET D2

RAPPEL FMI :

Contrôle des éducateurs

Tous les arbitres officiant en D1 et D2 seniors ont l'obligation de vérifier la présence et l'identité des éducateurs désignés officiellement.

Ils doivent donc vérifier leur inscription et leur identité (via la FMI) avant le match, et s'assurer de leur présence sur le banc durant tout le match lorsqu'il n'est pas joueur.

L'éducateur est la personne dont le nom est suivi sur la FMI de la lettre E.

En fin de rencontre, ils doivent noter sur la FMI, dans la rubrique

REGLEMENTS LOCAUX

Si les 2 éducateurs désignés étaient présents :

Inscrire « pour le club A, Mr X présent, pour le club B, Mr Y présent » (**remplacer A et B par le nom des équipes, et X et Y par le nom des éducateurs**)

Si l'un des 2 éducateurs désignés était absent :

Inscrire par exemple « pour le club A, M. X absent, pour le club B, M. Y présent » (**remplacer A et B par le nom des équipes, et X et Y par le nom des éducateurs**)

Rappel: consultation des désignations. La CDA rappelle à tous ses arbitres, que les désignations sont susceptibles d'être modifiées sur MyFFF jusqu'au samedi 10h. Vous devez donc impérativement consulter vos désignations jusqu'à ce moment. Au-delà, le désignateur vous appelle en cas de modification.

Rappel: rédaction et envoi des rapports. La CDA demande à l'ensemble de ses arbitres, de rédiger vos rapports dans le document prévu à cet effet sur le site du District, rubrique Arbitrage > Docs Arbitres > Rapports Disciplinaires d'Arbitrage. La CDA demande à ses arbitres d'envoyer leur rapport à l'adresse : discipline@isere.fff.fr

COMMISSION MEDICALE DU DISTRICT :

Informations du docteur SCHELLIER Christian concernant les examens cardio des arbitres saison 2020-2021
Informations concernant les nouveaux et les anciens arbitres de district sur la nécessité de passer les examens suivants :

Arbitres de plus de 18 ans :

1 échographie cardiaque. Pour ceux en ayant déjà passé une, faire parvenir le compte rendu (si pas déjà fait) au secrétariat du district. Pour ceux qui n'en n'ont jamais passé, prendre rendez-vous auprès d'un cardiologue pour pouvoir la passer au cours du premier semestre 2020. Envoyer le compte rendu au secrétariat du District.

De plus pour les arbitres de plus de 35 ans : une épreuve d'effort est dorénavant obligatoire à partir de 35 ans puis tous les 5 ans. Donc, de même, ceux en ayant déjà passé une doivent envoyer au secrétariat le compte rendu (si pas déjà fait). Et ceux n'en n'ayant pas encore passé doivent prendre rendez-vous auprès d'un cardiologue pour la passer dans le courant du 1^{er} semestre 2020. Puis adresser le compte rendu au secrétariat du District.

Les arbitres qui n'auront pas fait cette démarche se verront refuser la délivrance de leur licence l'été prochain tant que l'examen demandé ne sera pas réalisé. Et étant donné les délais auprès des cardiologues ils risquent de rater le début de saison.

DERNIERE FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE POUR LA SAISON 2019-2020

Une formation est organisée par l'IR2F, au District de l'Isère à Sassenage, les samedis 4, 11 et 18 AVRIL 2020
Les dossiers de candidatures seront en ligne en fin de semaine : ils seront à retourner à l'IR2F par courrier ou messagerie à :

Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football 350 B Avenue Jean Jaurès 69007 LYON ou formations@laurafoot.fr
Pour les candidats qui seront reçus à l'examen une Formation Administrative et FMI aura lieu le 25/04/2020.

DESIGNATIONS ADULTES DISTRICT :

Pour tout contact avec les désignateurs, merci de prendre en compte les renseignements suivant :

Désignations D1 – D2 – AA District et Ligue - FARKAS Léo : 07 85 98 74 44
Mail FARKAS Léo : designation.isere@gmail.com

Désignations D3 – D4 – D5 – Foot entreprise, féminines district et ligue
NASRI Riad : 06 17 14 62 03
Mail NASRI Riad : designation2.isere@gmail.com

RAPPEL AUX ARBITRES (à prendre en compte impérativement)

Suite à la mise en place de l'application automatisée concernant les désignations, il est impératif de saisir vos indisponibilités sur MyFFF, 3 semaines avant la date.

Sanctions si récidive du non-respect de cette obligation.

NOTA : les arbitres ne doivent appeler les désignateurs que pour des cas urgents de dernière minute, lors de journées de coupes ou de rattrapages pour matchs en retard, si vous n'avez pas de désignation c'est qu'il n'y a pas beaucoup de matchs donc vous n'êtes pas désignés (merci de prendre en compte pour éviter vos demandes de rencontres ainsi que de nombreux appels).

COURRIERS DIVERS :

FFF /FOOT 2000 : Indisponibilités Arbitres/ Observateurs.

LAURA FOOT COMPETITIONS : transmission matchs féminines R2, R3 pour désignations des officiels.

COMMISSION DE DISCIPLINE : Fiche navette, pris note, transmis au responsable pour suite à donner.

Les arbitres suivants ont un retrait de 2 non désignations pour manquements à leurs obligations d'arbitre :

*Exclusion d'un joueur sans rapport à la discipline :

ZEMZEMI Oualid - TURHAN Safak – GHRIEB Hakim.

*Absence au match non justifiée : COIMBRA José.

*Retard désignation match de ligue féminines : GHRIEB Hakim

COURRIERS CLUBS :

USVO : rapport de match, pris note.

CS NIVOLAS VERMELLE : forfait général en U19, pris note.

AS CESSIEU : demande délégué et arbitre pour match U15 et U13 du 14/03/2020, CESSIEU / VALLEE BLEUE, concerne aussi la commission des délégations.

FC SUD ISERE : demande délégué et arbitre pour la catégorie Féminines à 11D2 PA – PONT DE BEAUVOISIN / SUD ISERE 2 concerne aussi la commission des délégations.

FC SUD ISERE : demande arbitre pour les rencontres suivantes, catégorie D5 PA :

FROGES / SUD ISERE 2 du 05/04/2020.

USVO / SUD ISERE 2 du 19/04/2020.



SUSVILLE / SUD ISERE 2 du 26/04/2020.

Catégorie féminine U15 à 8 PA :

FC SUD ISERE / NIVOLET du 14/03/2020.

Transmis au désignateur concerné, pour vous donner satisfaction dans la mesure de ses possibilités.

US RO-CLAIX : demande arbitre match U15 D3 Poule D du 14/03/2020, US RO CLAIX / VOREPPE 15h00 stade de ST ROMANS, transmis au responsable désignations pour vous donner satisfaction dans la mesure de ses possibilités

US VAL D'AINAN : demande arbitre match D5 PC du 08/03/2020, VOUREY / ST GEOIRE EN VALDAINE, transmis au responsable désignations pour vous donner satisfaction dans la mesure de ses possibilités

VOUREY : demande arbitre match D5 PC du 15/03/2020, AS CROSSEY / VOUREY, transmis au responsable désignations pour vous donner satisfaction dans la mesure de ses possibilités

ARTAS CHARANTONNAY : courrier concernant l'arbitre suite au match féminin à 8, ARTAS CHARANTONNAY / AS BOURBRE, pris note, transmis au responsable pour enquête et suite à donner.

COURRIERS ARBITRES :

LACHRAF Aadil : envoi de son certificat médical pour indisponibilité, pris note, merci de nous transmettre la date de reprise.

TALHI Ali : envoi de son certificat médical pour indisponibilité 5 semaines, pris note, merci de nous transmettre la date de reprise.

PLATEL Yoann : indisponibilité jusqu'au 17/03/2020, merci de suivre la procédure et de saisir sur MyFFF.

NIBBIO Mickael : indisponibilité jusqu'à nouvel ordre pour raisons personnelles.

GUNGOR Mustafa : envoi fiche de renseignements

PASCAUD Ludovic : envoi fiche de renseignements

GRASSI Mathieu : pris note de votre courrier, transmis pour suite à donner.

ATTENTION

L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES

T'ES SUR LA TOUCHE

LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.

COMMISSION DELEGATIONS

REUNION DU MARDI 3 MARS 2020

PRESIDENT : CICERON FABIEN - Portable : 06.33.54.57.25

PRESENTS : MM. BOULORD JEAN MARC, MONTMAYEUR MARC, HESNI MOHAMMED

Permanence Commission : 04.76.26.87.75 : tous les mardis de 16h à 20h00

Merci de **FAIRE IMPERATIVEMENT** toutes vos demandes de délégué sur l'adresse mail ci-dessous :

E-mail : delegations@isere.fff.fr

DEMANDE DE DELEGUES

Les demandes de Délégués doivent se faire par **mail officiel ou courrier avec entête du Club.**

Aucune autre demande ne sera prise en compte.

Pour le championnat : la demande doit être faite 1 mois avant la date de la rencontre.

Pour les coupes : la demande dans les 5 Jours qui suivent le tirage des rencontres.

Mesdames, Messieurs les Correspondants de Clubs :

N'oubliez pas d'avertir les officiels afin de leur confirmer : l'heure et le lieu de la rencontre.

Vous avez leurs coordonnées sur le Site du District **DOCUMENTS**, Trombinoscope des Délégués 2019-2020.

Communication pour les délégués :

Les délégués qui sont en D1 et D2 doivent contrôler l'éducateur qui est présent sur le banc afin de vérifier que ce soit bien l'éducateur déclaré à la commission des règlements avec le diplôme demandé pour ces divisions. Il faudra noter que les éducateurs diplômés sont bien présents à la rencontre dans l'onglet « Règlements Locaux » en précisant nom prénom et club

DESIGNATIONS :

Samedi 07 Mars 2020				
Catégorie	Club recevant	Club visiteur	Délégué désigné	Répartition des frais
Coupe Albert Brouty U18	FC2A 2	LA SURE 2	GUEDOUAR Ridha	Frais aux 2 Clubs
Coupe Albert Brouty U18	USVO 2	EYBENS 3	DIASPARRA Guillaume	Frais aux 2 Clubs
Coupe Noel Pilot U18	VALLEE DU GUIERS	USVO	BLANCHEFLEUR Bernard	Frais aux 2 Clubs
Coupe Noel Pilot U18	VOIRON MOIRANS	COTE SAINT ANDRE	DUTCKOWSKI Yoan	Frais aux 2 Clubs
Coupe Noel Pilot U18	GONCELIN	DEUX ROCHERS	EL RHAFFARI Reda	Frais aux 2 Clubs
Coupe Noel Pilot U18	VALLEE DE GRESSE	ECHIROLLES 2	NAVARRO Sébastien	Frais aux 2 Clubs
Coupe Noel Pilot U18	MOS 3R	LA MURETTE	DURAND Nicolas	Frais aux 2 Clubs
Coupe Noel Pilot U18	SAINTE MAURICE L EXIL	NIVOLAS	BOULORD Jean Marc	Frais aux 2 Clubs
Coupe U15 P Dubois	DOMARIN	FC2A	MORE Claude	Frais aux 2 Clubs

Dimanche 08 Mars 2020				
Catégorie	Club recevant	Club visiteur	Délégué désigné	Répartition des frais
D1 Poule A	CHARVIEU CHAVAGNEUX 2	VOIRON MOIRANS	GIRARD VEYRET Norbert	Caisse de Péréquation
D2 Poule A	PONTCHARRA	GRESIVAUDAN	HUGOT Daniel	Caisse de Péréquation
D2 Poule B	RUY MONTCEAU	NOYAREY	MORE Claude	Caisse de Péréquation
D3 Poule A	SUSVILLE MATHEYSINE	SAINTE QUENTIN SUR ISERE	BENZEGHIBA Tofik	Frais au Club de Saint Quentin Sur Isère
D3 Poule A	SAINTE MARTIN D HERES 2	UO Portugal	AVETTAND Julien	Caisse de Péréquation
D3 Poule C	BEAUVOIR	CHEYSSIEU	MALLET Marc	Caisse de Péréquation
D4 Poule D	SAINTE ANDRE LE GAZ 2	BOURBRE	SOUDANI Hamid	Caisse de Péréquation
D5 Poule A	SUD ISERE 2	DOMENE 2	AHMED HEZAM Zine	Frais au Club de Domène



COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION

REUNION COMMISSION DU 3 MARS 2020

Président M. MALLET

Présents : M. MONTMAYEUR, JP BERT, H GIROUD GARAMPON

COURRIERS

Rapports délégués : G.DIASPARRA, N DURAND, Y DUTCKOWSKI

CLUBS : EYBENS, PONTCHARRA

BONUS MALUS

Le bonus-malus seniors est à jour au PV numéro 474 sur le site du District de l'Isère Football

Article 62-2-2 des règlements généraux du District concernant le Bonus/malus.....

.....Les clubs **peuvent contrôler régulièrement** leurs décomptes et prendre ainsi rapidement contact avec la Commission Ethique du District de l'Isère de Football afin d'obtenir d'éventuelles informations ou précisions, ou après contrôles, d'éventuelles modifications

RECIDIVE CLUBS

Le tableau à jour au PV numéro 473 est sur le site. Les clubs ont reçu l'information sur la boîte mail officielle du club dès la parution de la sanction et le PV de la commission éthique a repris ces informations tout au long de la saison.

DELEGUES CLUBS

Comme toutes les saisons vous devez nous transmettre votre liste de personnes désignées par votre club afin d'assumer la fonction de délégué club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire l'effort de nous transmettre votre liste en indiquant votre **numéro d'affiliation** ainsi que le **nom et numéro de licence** de chacun. **Une liste par ordre alphabétique** nous faciliterait beaucoup le travail.

Nous vous validerons les vignettes dès lors que toutes les personnes désignées auront leur licence validée et aucune validation partielle ne sera effectuée.

Listes non reçues ce jour:

Ascol Foot 38 ;Bourg Oisans ;Claix ; Creys-Moretel ; Eybens ;Grenoble Dauphiné ;Grésivaudan; Isle D'Abeau ;Les Avenières ;Nivolas V. Cs ; St André Le Gaz ; St Antoine ;St Maurice l'Exil ;Touvet Terrasse ; USVO ; Vallée Bleue.

Nous vous conseillons de prendre connaissance de l'article 44 des Règlements du District.

COMMISSION FEMININES

REUNION DU MARDI 3 MARS 2020

Président : Jacques Issartel

Présent : Thierry Truwant

Boite mail officielle : feminines@isere.fff.fr

Courriers :

U O P, 2 ROCHERS, VAREZE, CHRISTIAN BAYLE, ISLE D'ABEAU, A C N D, LAURENT BRUGEL, QUENTIN GROS, L C A FOOT.

IMPORTANT U18F A 11

Cette année, certaines équipes de U18 F de l'Isère ont participé au championnat organisé par la ligue, d'autres n'ont malheureusement pas pu intégrer ce championnat (date limite d'inscription dépassée)

Pour l'an prochain, et pour éviter de laisser des équipes sur le chemin, nous vous proposons de nous faire parvenir votre éventuelle candidature pour ce championnat ; en sachant qu'il faut notre validation pour y participer

1^e condition requise : avoir suffisamment de licenciées

2^e condition : prendre conscience d'éventuels longs déplacements

3^e condition : date d'inscription assez courte (1^e quinzaine de Juillet)

CHALLENGE FESTIVAL U 13 F

Suite au 1^{er} tour du samedi 8 Février 2020 : les équipes suivantes participeront

à la finale Départementale le samedi 4 Avril : lieu non encore défini

BOURGOIN, NOTRE DAME DE MESSAGE, ECHIROLLES, VALLEE DE LA GRESSE, G F 38, CROLLES, Gpt TOUR ST CLAIR, et VEZERONCE HUERT
Dès réception du règlement de la part de la F F F, nous vous le ferons parvenir



CHAMPIONNAT U 15 F

Niveau 2

Journée 5

VEZERONCE HUERT - 2 ROCHERS

En attente de votre date

CHAMPIONNAT SENIORS A8

D 1

U O P : forfait général

Journée 7

ESTRABLIN - RO CLAIX reporté le 1^{er} mai 2020

Journée 9

FORMAFOOT B V en attente de l'accord de SEYSSINS

CHAMPIONNAT FEMININ A 8

Suite à l'observation de match par quelques délégués, il apparaît que les règles prévues ne soient pas appliquées dans certaines rencontres : absence de poteau de coin, voire de cône ou plots, cas d'une fille jouant avec des chaussettes de couleur différente des autres, avec parfois l'accord de l'arbitre, cas d'un maillot spécial avec un numéro hors numérotation chronologique, positionnement des bancs au milieu du terrain etc. Non-respect par l'arbitre des règlements concernant ces obligations, il faut revenir à l'application du règlement.

En effet le fonctionnement du foot féminin doit au même titre que les garçons respecter les diverses obligations

Il existe un challenge sportivité, très peu de clubs jouant le jeu, ce Challenge **Claude Montpied** donne la possibilité à une équipe d'être récompensée en fin de saison suite à l'envoi des fiches par les éducateurs

Document sur le site : Documents/Ethique et prévention puis challenge et fiches

Rappel des règles, devoirs et préconisations pour chaque club

- Préparer le terrain avec notamment le positionnement des poteaux de coin (ou autre cônes)
- Interdiction à tout public de pénétrer sur le terrain, leur place est derrière la main courante (seuls sont autorisés sur le banc, 3 membres licenciés du staff + les remplaçantes inscrits sur la feuille de match + d'éventuels délé-

gués du club inscrits sur la feuille de match) Les faits démontrent que les parents, voire les joueuses d'une rencontre précédente rejoignent quelques fois le banc

Ce sont des comportements à interdire

- les bancs de touche étant du même côté (grande cage foot à 11)
- Accueillir les clubs visiteurs et, entre autre, les accompagner à leur vestiaire
- Protocole d'avant match avec l'entrée des 2 équipes sur le terrain
- Collation de fin de match prise avec les 2 équipes
- Faire respecter les règles par l'arbitre : Bijoux, etc.

FOOT ANIMATION - Modification

Dans le cadre de la journée de la femme, le rassemblement U 8 F à U 11 F sera organisé le 8 mars 2020, de 9 h 30 à 11 h 30, à NIVOLAS (stade des Muriers) vous pouvez contacter vos référents de secteur féminins pour signaler une éventuelle participation de jeunes filles de votre club

A cette occasion toutes les dirigeantes féminines seront à l'Honneur

Merci à chaque club de renseigner la commission féminine sur l'identité des jeunes filles qui participeront à ce rassemblement ainsi que des dirigeantes féminines qui seront présentes



RAPPEL

- La commission rappelle que les courriers **FEMININES** doivent être envoyés à la commission **FEMININE** et non à la **SPORTIVE** !

- Pour faciliter le travail de lecture il est nécessaire d'indiquer
Systématiquement :

La Catégorie, la Poule et la Journée !!!

Toujours d'Actualité

- La dérogation pour permettre à 3 U16 et 3 U17 d'évoluer en seniors est reconduite pour l'année 2019 / 2020 avec l'accord du médecin fédéral
- Pour jouer le samedi matin, il faut l'accord du club adverse
- Depuis l'Assemblée Fédérale de juin 2019, les U16F peuvent jouer en U15G
- lors des rencontres de coupe ou de championnat le port des boucles d'oreilles et des piercings même strappées est strictement interdit, de même que le port d'un couvre-chef (circulaire 4.02 juillet 2014).

Tout manquement relatif à la circulaire ci-dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) ; ces réserves seront traitées par la commission des règlements ; Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaires.

Le Président J. Issartel
06 34 87 23 55

COMMISSION F.M.I.

REUNION COMMISSION DU 3 MARS 2020

Président : M. MALLET

Présents : MM. BOULORD, MONTMAYEUR ; GIROUD-GARAMPON

COURRIERS

Clubs : NIVOLAS, MIRIBEL Les ECHELLES



CONVOCACTION

En accord avec la CDA, la commission FMI recevra le 10 mars 2020 à 18h 30 au siège du District Mr LATRIS Jamal

FMI - RAPPEL IMPORTANT DE DÉBUT DE SAISON

RAPPEL : la FMI doit être transmise que le match soit joué, non joué ou arrêté

Chaque utilisateur étant amené à utiliser la FMI doit avoir vérifié la validité de son mot de passe avant le jour J-3 (par exemple le jeudi pour le dimanche) :

- Pour les utilisateurs qui ont l'habitude d'accéder à Footclubs : en se connectant à Footclubs (<https://footclubs.fff.fr>)
- Pour les utilisateurs FMI exclusivement (Invité FMI) : en utilisant le module dédié dans la rubrique assistance de la FMI (<https://fmi.fff.fr/assistance>)

ATTENTION :

L'équipe recevante est en charge de la FMI, c'est la seule qui doit réaliser les opérations de récupération de données. L'équipe visiteuse ne doit faire que des préparations via l'interface WEB.

1) PREPARATION DES EQUIPES BONNES PRATIQUES

- L'EQUIPE RECEVANTE ET L'EQUIPE VISITEUSE

La préparation des équipes doit être réalisée via l'interface web (<https://fmi.fff.fr>) **UNIQUEMENT**.

Ceci permet de récupérer les données en temps réel et d'éviter des échanges de données inutiles sur la tablette :

- Pour les matchs du samedi => dès le mardi et jusqu'au vendredi soir 21H au plus tard
- Pour les matchs du dimanche => dès le mercredi et jusqu'au samedi soir 21H au plus tard

2) RECUPERATION DES RENCONTRES ET CHARGEMENT DES DONNEES DU MATCH

- UNIQUEMENT L'EQUIPE RECEVANTE

Les actions de récupération des rencontres et de chargement des données du match ne sont nécessaires **qu'une seule fois**. Elles ne doivent être réalisées que sur la tablette de l'équipe recevante :

- Pour les matchs du samedi => entre le vendredi 22 heures et le samedi 10 heures impérativement, puis désactiver le wifi
- Pour les matchs du dimanche => => entre le samedi 22 heures et le dimanche 10 heures impérativement, puis désactiver le wifi

IMPORTANT : Si la récupération des données par le club recevant n'inclut pas les dernières modifications faites par l'équipe visiteuse, **il est inutile de récupérer de nouveau les données**, il suffit d'aller directement dans la partie feuille de match de la FMI pour modifier les compositions avant la rencontre au stade si besoin, l'équipe adverse fera ces ajustements.

En cas de match non joué (forfait ou report de match), **la F.M.I. doit être faite le jour même**. Impossible de la faire le lendemain.

La F.M.I. doit être envoyée impérativement avant le lundi 13 h 00



COMMISSION FOOT ENTREPRISE

REUNION DU MARDI 3 MARS 2020

Présents : Farid EL MASSOUDI - Patrick MONIER.

CORRESPONDANCE

Courriel CFE (Commission Foot Entreprise) :

foot-entreprise@isere.fff.fr

135. CEA 1 ST : noté, transmis aux commissions compétentes.

136. Fontaine Les Iles : noté (FM).

137. Seyssins : noté, transmis aux commissions compétentes.

COORDONNEES

Arbitres : Riad NASRI, 06.17.14.62.03,

designation2.isere@gmail.com

Règlements : Jean-Marc BOULORD, 06.31.65.96.77.

Terrains ville de Grenoble : Dominique BOENIGEN,
06.07.24.82.69.

Correspondants Foot à 8 et à 11 :

<https://isere.fff.fr/category/foot-entreprise/>, Coordonnées.

FOOT A 8 ET A 11, COUPE FUTSAL-ENTREPRISE

La date et le lieu de la 7^{ème} édition de la Coupe Futsal-Entreprise (coupe organisée par la Commission Futsal uniquement pour les équipes participant aux compétitions Foot Entreprise et Foot Senior à 8 & Entreprise) ne sont pas encore déterminés. Les équipes intéressées (5 à 10 joueurs par équipe) doivent **s'inscrire auprès de la Commission Futsal**. Pour tout renseignement, contacter la commission Futsal ou la commission Foot Entreprise.

FOOT ENTREPRISE A 11, D1

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

J11. CEA 1 ST – ASPTT 2 ST.

Lundi 09/03/2020, 20h30. Stade de la Dent de Crolles, Crolles.

J11. CD Varcès – GSE.

Lundi 09/03/2020, 20h30. Stade de la Tour, Saint-Quentin-sur-Isère.

J11. ASPTT 1 La Poste – Belledonne.

Lundi 09/03/2020, 20h00. Raymond Espagnac, Grenoble.

J11. Air Liquide – CEA 2 Grenoble.

Lundi 09/03/2020, 20h30. Paul Vieux-Melchior, Sassenage.

J11. Exempt (09/03/2020) : ASPTT 3 Sifac.

RJ03. Air Liquide – GSE.

Lundi 16/03/2020, 20h30. Paul Vieux-Melchior, Sassenage.

J12. ASPTT 2 ST – ASPTT 1 La Poste.

Lundi 16/03/2020, 20h30. Stade de la Dent de Crolles, Crolles.

J12. CEA 2 Grenoble – ASPTT 3 Sifac.

Lundi 16/03/2020, 20h15. Jean Jullien, Sassenage.

J12. Belledonne – CD Varcès.

Lundi 16/03/2020, 20h00. Raymond Espagnac, Grenoble.

J12. Exempt (16/03/2020) : CEA 1 ST.

RJ02. Belledonne – ASPTT 1 La Poste.

Lundi 23/03/2020, 20h00. Raymond Espagnac, Grenoble.

RJ10. ASPTT 2 ST – Air Liquide.

Lundi 23/03/2020, 20h30. Stade de la Dent de Crolles, Crolles.

J13. CEA 1 ST – GSE.

Lundi 23/03/2020, 20h15. Jean Jullien, Sassenage.

J13. CD Varcès – CEA 2 Grenoble.

Lundi 23/03/2020, 20h30. Stade de la Tour, Saint-Quentin-sur-Isère.

Exempt (23/03/2020) : ASPTT 3 Sifac.

COUPE A 11 ENTREPRISE

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

A03 CEA 2 Grenoble – Belledonne.

Lundi 30/03/2020, 20h15. Jean Jullien, Sassenage.

A03. Exempts (30/03/2020) : ASPTT 2 ST, ASPTT 3 Sifac.

B05. CD Varcès – ASPTT 1 La Poste.

Lundi 30/03/2020, 20h30. Stade de la Tour, Saint-Quentin-sur-Isère.

B05. Air Liquide – CEA 1ST.

Lundi 30/03/2020, 20h30. Paul Vieux-Melchior, Sassenage.

B05. Exempt (30/03/2020) : GSE.

FOOT SENIOR A 8 ET ENTREPRISE, D1

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

Matches à jouer semaine du 02 au 05/03/2020

RJ08. Saint-Martin d'Uriage 1 – Eybens.

RJ08. Deux Rochers 1 – Saint-Martin d'Hères.



Matches à jouer semaine du 09 au 12/03/2020

J11. Jarrie-Champ – Métropolitains.
J11. Eybens – Saint-Martin d'Hères.
J11. Saint-Martin d'Uriage 1 – Deux Rochers 1.
J11. Exempt : Fasson.

J12. Métropolitains – Fasson.
Lundi 16/03/2020, 20h00. Bachelard, Grenoble.

Matches à jouer semaine du 16 au 19/03/2020

J12. Saint-Martin d'Hères – Jarrie-Champ.
J12. Deux Rochers 1 – Eybens.
J12. Exempt : Saint-Martin d'Uriage 1.

Matches à jouer semaine du 23 au 26/03/2020

J13. Saint-Martin d'Hères – Métropolitains.
J13. Eybens – Jarrie-Champ.
J13. Exempts : Deux Rochers 1, Fasson et Saint-Martin d'Uriage 1.

FOOT SENIOR A 8 ET ENTREPRISE, D2

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

Matches à jouer semaine du 09 au 12/03/2020

J11. Deux Rochers 2 – Fontaine Les Iles.
J11. Touvet-Terrasse – Abbaye.
J11. Saint-Martin d'Uriage 2 – Saint-Paul-de-Varces.
Annulé J11. Seyssins – Umicore.
J11. Exempt : Biliou.

J12. Umicore – Biliou.
Lundi 16/03/2020, 20h00. Bachelard, Grenoble.

Matches à jouer semaine du 16 au 19/03/2020

J12. Abbaye – Deux Rochers 2.
J12. Fontaine Les Iles – Saint-Martin d'Uriage 2.

Annulé RJ05. Touvet-Terrasse – Seyssins.

J12. Saint-Martin de Varces – Seyssins : match reporté semaine 23-26/03/2020.

Exempt : Saint-Martin de Varces.

Matches à jouer semaine du 23 au 26/03/2020

J13. Deux Rochers 2 – Umicore.
J13. Saint-Martin d'Uriage 2 – Abbaye.
J13. Touvet-Terrasse – Fontaine Les Iles.

Annulé RJ12. Saint-Martin de Varces – Seyssins.

Exempt : Biliou.

COUPE SENIOR A 8 ET ENTREPRISE

Résultats et classements sous réserve d'homologation ou dossiers en cours.

Classement après 4 tours (toutes les équipes ont joué 4 matches).

Equipes qualifiées pour les demi-finales de la Coupe de l'Isère : Abbaye (12 pts, 29 buts pour, 7 buts contre), Deux Rochers 1 (12, 22/8), Métropolitains (9, 38/19), St-Martin d'Hères (9, 21/15).

Equipes qualifiées pour les demi-finales de la Coupe de l'Isère Repêchage : Biliou (9, 17/17), St-Paul-de-Varces (8, 21/14), Jarrie-Champ (6, 12/12), St-Martin d'Uriage 2 (6, 10/13).

Equipes éliminées : Umicore (6, 15/24), Fontaine Les Iles (4, 14/22), Touvet-Terrasse (4, 14/25), St-Martin d'Uriage 1 (3, 16/19), Seyssins (3, 10/17), Deux Rochers 2 (3, 17/25), Eybens (0, 13/21) et Fasson (0, 14/26).

Demi-finales : le tirage au sort aura lieu lundi 09 mars 2020 à 19h00 au siège du District. Les rencontres se dérouleront du 30/03/2020 au 02/04/2020.

COMMISSION FUTSAL
T. 04.76.26.87.74

REUNION DU MARDI 3 MARS 2020

Présents : MM. CARRETERO C – GELMO B. - LOUIS J
Excusés : M.J MUFFAT-JOLY. SUEUR P

La Commission Futsal rappelle aux clubs qu'elle ne reçoit que sur rendez-vous

Adresse mail de la commission : futsal@isere.fff.fr

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Mr CARRETERO Christophe : 06-99-88-64-01



INFO :

- 10° Journée : **Arbre de Vie 1 / FC Voironnais 1** : Le Vendredi 06/03/20 à 20h30 (Gymnase COSEC, Bourgoin-Jallieu).
- **FO Rivois 1 / Futsal Picasso 1** : Reporté pour cause de priorité à la Coupe Départementale Futsal au Lundi 09/03/2020 à 20H15 (Gymnase SIS, Rives).
- Les U17 ne peuvent jouer en séniors qu'avec le double surclassement **médical**.
- Tous les clubs de futsal jouant au plus bas niveau (D2) qui dépendent d'un club libre peuvent faire participer un maximum de 3 joueurs possédant une licence foot libre.

RAPPEL A TOUS LES CLUBS : les changements de dates des rencontres doivent nous être communiqués au minimum 10 jours avant la date de la rencontre par mail.

COUPE DEPARTEMENTALE FUTSAL :

A Grenoble le dimanche 01/03/2020 se déroulaient les finales U13, U15, U18, Séniors Féminines et Masculins. Ces finales se sont déroulées dans un très bon esprit et le contenu des rencontres d'un très bon niveau avec des oppositions foot libre et spécifique futsal en U13 ; U18 et Féminines.

Catégorie U13 :

- Vainqueur : **Futsal des Géants**.
- Finaliste : USVO.
- 3° et 4° : FO Rivois et FC Voiron-Moirans.

Catégorie U15 :

- Vainqueur : **Vallée du Guiers 1**.
- Finaliste : Mistral Grenoble.
- 3° et 4° : Vallée du Guiers 2 et FC 2A.

Catégorie U18 :

- Vainqueur : **JOGA**.
- Finaliste : Deux Rochers FC.

Catégorie Séniors Féminines :

- Vainqueur : **FO Rivois**.
- Finaliste : AS Grésivaudan.

Catégorie Séniors :

- Vainqueur : **JOGA**.
- Finaliste : FO Rivois

Merci au club de Futsal des Géants et à la municipalité de Grenoble d'avoir mis à disposition de la Commission Futsal du District de l'Isère les installations de la ville de Grenoble pour ces finales. La Commission remercie également les membres du Comité Directeur du DIF: Mrs Muffat-joly M ; Raymond J ; Truwant T ; Ciceron F et Mallet M. ainsi que Mr Cazanove D de la Commission Technique et Mr Bert JP de la Commission Ethique et photographe du DIF. Merci également aux arbitres présents pour le bon déroulement des rencontres tout au long de cette journée.

Championnat D1 :

3° journée :

Pays Voironnais / L'arbre de Vie 1 : Reporté à une date ultérieure.

10° journée (du 10 /02/2020 au 16/02/2020)

Arbre de Vie 1 / FC Voironnais 1 : Le Vendredi 06/03/20 à 20h30 (Gymnase COSEC, Bourgoin-Jallieu).

FO Rivois 1 / Futsal Picasso 1 : Le Lundi 09/03/2020 à 20H15 (Gymnase SIS, Rives).





11° journée (du 09/03/2020 au 15/03/2020)

JOGA 2 / Nuxerete FS 38 1 : Le Samedi 14/03/20 à 16h00 (Gymnase Reyniès Bayard, Grenoble).
FC Voironnais 1 / Vie et Partage 2 : Le Dimanche 15/03/20 à 15h00 (Gymnase Lafaiille, Coublevie).
Futsal Picasso 1 / Arbre de Vie 1 : Le vendredi 13/03/20 à 20h00 (Gymnase Pablo Picasso, Echirolles).
FO Rivois 1 / Exempt

Championnat D2 :

3° journée :

Espoir Futsal 38 2 / Nuxerete Fs 38 2 : Le dimanche 08/03/20 à 16h00 (gymnase de St Alban de Roche).

11° journée (du 09/03/2020 au 15/03/2020)

RC Alpin 2 / Espoir Futsal 38 2 : Le Dimanche 15/03/20 à 20h15 (Gymnase Le vergeron, Moirans).
Mistral Grenoble 1 / Fontaine AS 1 : Le Vendredi 13/03/20 à 20h30 (Gymnase ampère, Grenoble).
Futsal des Géants 2 / Nuxerete FS 2 : Le Jeudi 12/03/20 à 20h00 (Gymnase des saules, Eybens).
Crolles FC 3 / Exempt

COMMISSION DES REGLEMENTS

TEL 04 76 26 82 96

REUNION DU MARDI 3 MARS 2020

Présents : M. BOULORD,

Absents excusés : Mme BLANC, MM. ROBIN, PINEAU, HUGOT, GALLIN, REPELLIN.

EDUCATEURS D1-D2

FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE : M. Nicolas BOURDAT remplace M. Fabrice MERLIN. .

BILIEU : M. Jérémy LAVAU remplace M. Sébastien BLANCHET.

EVOCATION

N°91 : BEAUREPAIRE / VEZERONCE-HUERT – SENIORS – D3 – POULE D - MATCH du 16/02/2020.

La commission pris connaissance de la demande d'évocation du club de VEZERONCE -HUERT pour la dire recevable.

La Commission des Règlements communique au club de BEAUREPAIRE une demande d'évocation du club de VEZERONCE-HUERT sur la participation du joueur MANNINA Amine, licence n° 2545791760 susceptible d'avoir participé à la rencontre : BEAUREPAIRE / VEZERONCE-HUERT – SENIORS – D3 –POULE D - MATCH du 16/02/2020 en situation de suspension.

La Commission des Règlements demande au club de BEAUREPAIRE de lui faire part de ses observations avant le 09 / 03 / 2020 délai de rigueur.

TERRAIN SUSPENDU

VILLEFONTAINE / VALLEE DE LA GRESSE 3 - SENIORS – D2 - POULE B - MATCH DU 15/03/2020

La commission des règlements donne son accord pour que le match se joue sur le terrain :

Stade du clos LAYAT – 260 route de VIENNE – 69008 LYON

Terrain synthétique, homologué pour une rencontre D2.

COURRIER

GRESIVAUDAN - USVO 2 U15 – D 3 POULE A Du 15/02/2020

Le club de GRESIVAUDAN est prié de nous communiquer le résultat du match ci-dessus pour le 03/03/20

A.S.F. PORTUGAIS : le licencié qui obtient sa licence après le 31 janvier ne peut évoluer dans la plus haute division du District. (Art.152 des R.G. de la F.F.F. - Joueur licencié après le 31 janvier)

CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE AU 17 FEVRIER 2020

(Clubs débiteurs de plus de 100 €)

17-3 – Procédures et Sanctions :

a) En cas de défaut de paiement, le dossier du club est transmis à la commission des Règlements, laquelle effectue une mise en demeure par courrier électronique avec accusé de réception ainsi que par le Site Internet du District. Tous les frais de procédure de recouvrement sont imputés aux clubs. Le club redevable des sommes dues au District a un délai total de 4 semaines à compter de l'émission initiale du relevé de compte pour régulariser définitivement sa situation. En cas de non régularisation, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements, d'un retrait de 3 points au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat organisé par les instances du District avec classement.

Le club ci-dessous se voit retirer 3 (trois) points au classement concernant toutes leur équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier (ci-dessus), avec date d'effet le 2 Mars 2020.

548844 NIVOLET FC

PRESIDENT Jean Marc BOULORD
06 31 65 96 77

COMMISSION SPORTIVE ET COUPES

REUNION DU 3 MARS 2020

Présent(e)s : A. Brault / L. Mazzoleni / D. Guillard / D. Marchal / B.Buosi / C. Maugiron / A. Remli

Excusé : G. Bouat

Adresse mail de la commission : sportive@isere.fff.fr

**Rappel à tous les clubs (toutes catégories) concernant les horaires de matchs :
merci de passer par Footclubs**

U20

Forfait général du club de Nivolas

Responsable B. BUOSI, tel : 06.74.25.85.94

SENIORS

D5 A : Courrier de St Martin d'Hères pour le match contre Susville Matheysine 2 pour modifier l'horaire de la rencontre, il vous faut l'accord du club adverse. A ce jour pas d'accord, le match reste donc à 13h00.

Le Président
L. Mazzoleni

STADES MUNICIPAUX GRENOBLOIS

PLANNING WEEK-END

DU VENDREDI 13 MARS 2020 AU LUNDI 16 MARS 2020

STADE PAUL ELKAIM - TERRAIN FOOTBALL (GAZON)

samedi 14 mars 2020

Plateau U8/U9

FC2A /AC SEYSSINET/US SASSENAGE à 13h30

TERRAIN UFRAPS - TERRAIN N°2 FOOTBALL (SYNTH)

samedi 14 mars 2020

Match U13 D3

FC2A 2/USVO 3 à 13h00

Match U15 D1

FC2A/US LA MURETTE 2 à 16h00

dimanche 15 mars 2020

Match seniors D5

FC2A 2/AS FONTAINE à 15h00

STADE PORTE VILLENEUVE - TERRAIN FOOTBALL (SYNTH.)

samedi 14 mars 2020

Plateau U8/U9

AJAT VILLENEUVE/FC SEYSSINS à 10h30

Plateau U10-U11

AJAT VILLENEUVE/AS ÉCHIROLLES SURIEUX/US GIÈRES à 13h30

Plateau U10

AJAT VILLENEUVE/GF38/FC SEYSSINS à 13h30

Match U13 D4

AJAT VILLENEUVE 2/

AS NT DAME DE MÉSAGE 2 à 15h30

Match U13 D1

AJAT VILLENEUVE/FC SUD ISÈRE à 15h30

TERRAIN CHARLES MUNCH - TERRAIN FOOTBALL (SYNTHÉTIQUE)

samedi 14 mars 2020

Plateau U10-U11

AS BAJATIÈRE/FC MISTRAL/GF38 FILLES à 13h30

STADE SALVADOR ALLENDE - TERRAIN FOOTBALL (SYNTH.)

vendredi 13 mars 2020

Match Vétérans

FC2A/ASIEG à 20h00

STADE BACHELARD - TERRAIN SYNTHÉTIQUE (rugby / foot à 8)

vendredi 13 mars 2020

Match Vétérans

FC2A 2/AC SEYSSINET 2 à 20h00

samedi 14 mars 2020

Plateau U11

ASIEG/FC 2 ROCHERS 2/

FC VALLÉE GRESSE à 13h30

Match U13 D3

ASIEG/AC SEYSSINET 4 à 13h30

lundi 16 mars 2020

Match Foot Entreprise MÉTROPOLITAINS/FASSON à 20h00

Match Foot Entreprise

UMICORE/BILLIEU à 20h00

STADE VAUCANSON - TERRAIN FOOTBALL (Synthétique)

samedi 14 mars 2020

Plateau U8/U9

FC MISTRAL/FC ÉCHIROLLES/

FC 4 MONTAGNES à 10h30

Plateau U10

FC MISTRAL/FC ÉCHIROLLES/ AS VOIRONS MOIRANS à 12h00

Plateau U11

FC MISTRAL/AC SEYSSINS/

US JARRIE CHAMP à 12h00

Match U13 D4

FC MISTRAL 3/FC MOIRANS à 14h00

Match U13 D3

FC MISTRAL 2/AMC POISAT 2 à 14h00

Match U13 D2

FC MISTRAL/AC SEYSSINET 3 à 15h30

Match U15 D3

FC MISTRAL 2/FC VALLÉE GRESSE 2 à 17h00

STADE STIJOVIC - TERRAIN N°1 FOOTBALL (GAZON)

samedi 14 mars 2020

Plateau U10

US ABBAYE/FC ST MARTIN D'URIAGE/

ES RACHAIS à 14h00



Plateau U11
US ABBAYE/AS GRÉSIVAUDAN/
FC SEYSSINS 2 à 14h00

STADE STIJOVIC - TERRAIN N°2 FOOTBALL (GAZON)

samedi 14 mars 2020

Plateau U6/U7
US ABBAYE/US SASSENAGE/
AS FONTAINE/FC MISTRAL à 10h30

Plateau U8/U9
US ABBAYE/FC 2 ROCHERS/
FC ÉCHIROLLES à 14h00

STADE RAYMOND ESPAGNAC - TERRAIN N°2 FOOTBALL (SYNTHE)

samedi 14 mars 2020

Match U18 D3
USVO 2/FC PONT DE CLAIX à 13h00

Match U18 D1
USVO/FC DEUX ROCHERS à 15h00

Match seniors D2
FC2A/AS PONTCHARRA à 18h00

dimanche 15 mars 2020

Match Féminines U18 R
GF38 2/O. VALENCE à 13h00

lundi 16 mars 2020

Match Foot Entreprise
BELLEDONNE/CD VARGES à 20h00

STADE VERCORS - TERRAIN N°1 FOOTBALL (SYNTH.)

samedi 14 mars 2020

Match U13 C. Régional
GF38/CASC OULLINS à 13h30

Match U13 D2
GF38 3/G. FURE ISÈRE à 13h30

Match Féminines R1
GF38 2/CHASSIEU DÉCINE à 19h00

dimanche 15 mars 2020

Match D2 Féminines GF38/YZEURE ALLIER à 14h30
Match U20 R1 GF38/FC LYON à 17h30

STADE ARGOGUES - TERRAIN SYNTHETIQUE

samedi 14 mars 2020

Match U15 D3
AS BAJATIÈRE/FC SUD ISÈRE 2 à 10h30

Match U18 D3
ASIEG/FC2A 3 à 14h00

Match U18 D3
FC2A 2/ES MANIVAL 3 à 16h00

STADE VILLAGE OLYMPIQUE - TERRAIN SYNTHETIQUE

samedi 14 mars 2020

Plateau U10
USVO/AC SEYSSINET 2/GF38 2 à 10h30
Plateau U11
USVO/AC SEYSSINET/FC 2 ROHERS à 10h30

Plateau U10/U11
USVO/AMC POISAT à 12h00
Plateau U10/U11
USVO 2/ASIEG/OC EYBENS à 12h00

Match U13 D2
USVO 2/US ABBAYE à 14h00
Match U13 C. Régional
USVO/US MONTÉLIMAR à 14h00
Match U15 D3
USVO 2/FC CROLLES 3 à 16h00

Match U15 D2
USVO/US ABBAYE à 18h00

dimanche 15 mars 2020

Match seniors D4
USVO/CS VOREPPE 2 à 15h00

COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE

REUNION DU MARDI 03/03/2020.

Présents : Mr. H. GIROUD-GARAMPON, D. FRANZIN

COURRIERS

ARBITRES :

Karim ABBOU : En application de l'article 33-c du statut de l'arbitrage, vous pourrez représenter le club de votre choix lors de la saison 2020/2021.

Ali TALHI : La commission enregistre votre indisponibilité pour une durée de cinq semaines pour raison médicale.

Mikael NIBBIO : La commission enregistre votre indisponibilité jusqu'à la fin de la saison.

CLUBS :

NOTRE DAME DE MESSAGE : La licence de votre arbitre a été enregistrée après le 31 Aout 2019 (13/09/2019).

FC ARTAS-CHARANTONNAY : La licence de votre arbitre a été enregistrée après le 31 Aout 2019 (11/09/2019).

FC VERSOUD, LE CHATON ESTRABLIN : prendre connaissance du tableau rectificatif ci-dessous.

Le Président
H. GIROUD-GARAMPON

Le secrétaire
Didier FRANZIN

**TABLEAUX CI-DESSOUS :
ANNULE ET REMPLACE LE PV N° 473
Erreur de la commission qui présente ses excuses à l'ensemble des clubs.**

REUNION DU MARDI 25/02/2020.

Présents : Mr. H. GIROUD-GARAMPON, J. SABATINO, J. DA CUNHA VELOSO, D. FRANZIN

Excusés : C. FARRAT. F. NARDIN.

SENIORS

Niveau	Clubs	N° Club	Obligations	Manquants	Infraction	Amende
D1	CHATON ESTRABLIN	534255	1+21 et 1M	1M	1 ère	120 €
D1	FC LE VERSOUD	504450	1+21 et 1M	1M	1 ère	120 €
D2	CS FOUR	537188	1 Arb	1 Arb	1 ère	50 €
D2	FC ARTAS CHARANTONNAY	563835	1 Arb	1 Arb	2 ème	100 €
D2	AS GRESIVAUDAN	550152	1 Arb	1 Arb	2 ème	100 €
D2	RUY MONTCEAU	534262	1 Arb	1 Arb	3 ème	150 €
D3	FC VIRIEU / VALONDRAS	560144	1 Arb	1 Arb	1 ère	50 €
D3	FC VALLEE DE L'HIEU 38	581969	1 Arb	1 Arb	1 ère	50 €
D3	AMC POISAT	547135	1 Arb	1 Arb	2 ème	100 €
D3	AMS CHEYSSIEU	534738	1 Arb	1 Arb	3 ème	150 €
D4	ASCOL FOOT 38	553348	1 Arb	1 Arb	1ère	50 €
D4	ES IZEAUX	529477	1 Arb	1 Arb	1ère	50 €



D4	NOTRE DAME DE MESSAGE	534245	1 Arb	1 Arb	1ère	50 €
D4	US CHATTE	519932	1 Arb	1 Arb	1ère	50 €
D4	JS ST GEORGOISE	511676	1 Arb	1 Arb	1ère	50 €
D4	ENT PIERRE CHATEL	504533	1 Arb	1 Arb	2 ème	100 €
D4	FC MOIRANS	581674	1 Arb	1 Arb	2 ème	100 €
D4	US CASSOLARD PASSAGEOIS	552639	1 Arb	1 Arb	3 ème	150 €

JEUNES

Niveau	Clubs	N° Club	Obligations	Manquants	Infraction	Amende
U 18	FC DEUX ROCHERS		1 Ja	1 Ja	1 ère	50 €
	FC 2A		1 Ja	1 Ja	1 ère	50 €
	USVO GRENOBLE		1 Ja	1 Ja	1 ère	50 €
	FC ISLE D'ABEAU		1 Ja	1 Ja	1 ère	50 €
	FC REVENTIN		1 Ja	1 Ja	1 ère	50 €
U 15	FC SUD ISERE		1 Ja	1 Ja	1 ère	50 €

Le Président
H. GIROUD-GARAMPON

Le secrétaire
Didier FRANZIN

COMMISSION TECHNIQUE

MARDI 3 MARS 2020

FORMATION FUTSAL DECOUVERTE

LES 22 ET 23 FEVRIER 2020 A PONT DE CLAIX

REPORTE AU 9 ET 10 MAI

Malgré la communication sur cette formation sur l'efoot 38, le site internet du district et les multiples relances téléphoniques, vous n'avez pas atteint le nombre minimal de stagiaire requis par le cahier des charges de la F.F.F. pour organiser une session de formation. C'est dommage, car nous collaborons ensemble pour le développement de l'activité, mais nous ne baissons pas les bras et, en comptant sur votre investissement et sérieux ; nous vous proposons de décaler dans le temps la session, pas la saison prochaine, mais dans quelques semaines. Nous vous tiendrons informés des dates, suite à la validation par la mairie pour la réservation des installations sportives et de la salle de cours. Vous nous faites remonter lorsque nous nous croisons, l'importance de vos besoins en formation afin de structurer les clubs futsal, ainsi que la discipline. Nous vous rejoignons et attendons concrètement que vous vous inscrivez aux formations proposées par la FFF.

Certification CFF1 du 27 mai 2020

La session est ouverte en ligne

FORMATION CFF3

09 - 10 MARS ET 12-13 MARS 2020 A NIVOLAS

Liste des inscrits :

NOM PRENOM CANDIDAT	CLUB D'INSCRIPTION
ABDOU Ludovic	F. C. VOIRON MOIRANS - PAYS VOIRONNAIS
AIT HAMMOU Abdelouahed	F. C. VOIRON MOIRANS - PAYS VOIRONNAIS
ALLEX BILLAUD Bryce	CANDIDAT
ANNEQUIN Typhaine	NIVOLAS
BELBEY Sofian EXCUSE	GRENOBLE FOOT 38
BIESSY Mathieu	F.C. DE LA VALLEE DE L'HIEU 38
BLILI Bilel EXCUSE	U.S. LA MURETTE
BOUSSOUF Hamid	A. S. DU GRESIVAUDAN
CAILLAT Fabien	FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE
CRISTINI Michael	F.C. DU LIERS
DA MOTA DE OLIVEIRA Lucas	F.C. LA TOUR ST CLAIR
DEBBICHE Saci	F.C. BALMES NORD ISERE
DIAS FERNANDES Jorge	C.S. NIVOLAS VERMELLE
DREVET Fabrice	F.C. COTE SAINT ANDRE
FAURE Benoit	U.S. CORBELIN
FELIX Allan	F.C. BOURGOIN JALLIEU
FERNANDES Carlos	ASSOCIATION SPORTIVE VEZERONCE HUERT
GAUCI Cyril	A.S. DE FONTAINE
GHALI Noureddine	A. S. DU GRESIVAUDAN
GUETAZ Malorie	LCA FOOT
HAIRABEDIAN Julien	NOYAREY F.C.
JIBIDAR Mario	F.C. D'ECHIROLLES
LACHRAF Aadil	A.S. SUSVILLE MATHEYSINE
MARQUEZ Olivier	U. NORD ISEROISE DE FOOTBALL
MERCIER Corentin	GRENOBLE FOOT 38
MILLION Alexis	O. NORD DAUPHINE
QUILEZ Mathieu EXCUSE	A.S. DE FONTAINE
RAVET Julien	E.S. DE MANIVAL A ST ISMIER
TORNICELLI Jérôme	NOYAREY F.C.
VANDAELE Laurent	F.C. VAREZE
ZIEGLER Boris	U.S. GIEROISE
ZULIN Clément	C.S. NIVOLAS VERMELLE

MODULE U9 19-20 MARS 2020 A BIOL

Liste des inscrits :

Nom	Club
ANDRIEUX Melissa	GRENOBLE FOOT 38
ANNEQUIN Samantha	C.S. NIVOLAS VERMELLE
BELLO Coline	PAYS D'ALLEVARD F.C.
BENBOUDINA Cyril	A.C. SEYSSINET PARISET
BERRUX Arnaud	A.S.L. ST CASSIEN
BOUCHER Noah	ASSOCIATION SPORTIVE VEZERONCE HUERT
CARNEIRO Florian	F.C. DE TIGNIEU JAMEYZIEU
CARRET Matteo	U.S. LA MURETTE
COCHET Loan	ST ETIENNE DE CROSSEY
GONZALES Corentin	U.S. LA MURETTE
GRIOUA Lina	GRENOBLE FOOT 38
KARKACH Omar	L.C.A. FOOT 38
LTAIEF Zied excusé	A.S. CESSIEU
MARIAT Adrien	F.C. DE TIGNIEU JAMEYZIEU
MENDEZ Matteo	MOS3R FOOTBALL CLUB
MOTTIN Philippe	U.S. JARRIE CHAMP
MOULIN BARASSI Thibaut	A.C. SEYSSINET PARISET
MOUSSA Mourad	U.S. SASSENAGEOISE F.
PASSAQUAY Appoline	GRENOBLE FOOT 38
PELLAT FINET Anais	C.S. NIVOLAS VERMELLE
PEREIRA FERNANDES Ruben	C.S. NIVOLAS VERMELLE
PICARD Francko	A.S. NOTRE DAME DE MESSAGE
PICCATO Cyril	F.C. COTE ST ANDRE
RHILANE Achraf	U.S. ST PAUL DE VARCES
RIBEIRO Romain	A.C. SEYSSINET PARISET
SIMOES Christophe	F.C. COTE ST ANDRE
SOUDE Clement	U.S. SASSENAGEOISE F.
TOUMI Zine Dean	ASSOCIATION SPORTIVE VEZERONCE HUERT
VANONI Michael	L.C.A. FOOT 38
VEYRON Loic excusé	LE CHATON FOOTBALLEUR ESTRABLIN
YILDIZ Samet	SUD ISERE
ZASADZINSKI Julien	PAYS D'ALLEVARD F.C.

MODULE U11 DES 26 ET 27 MARS A BIOL

Liste des inscrits :

Nom	Club d'inscription
ANDRIEUX Melissa	GRENOBLE FOOT 38
ANNEQUIN Samantha	C.S. NIVOLAS VERMELLE
BENBOUDINA Cyril	A.C. SEYSSINET PARISET
BOUCHER Noah	ASSOCIATION SPORTIVE VEZERONCE HUERT
CARNEIRO Florian	F.C. DE TIGNIEU JAMEYZIEU
CARRET Matteo	U.S. LA MURETTE
COCHET Loan	ST ETIENNE DE CROSSEY
DUMONT Flavien	F.C. BOURGOIN JALLIEU
DUVERNE Nicolas	F.C. BOURGOIN JALLIEU
GALIANO Luigi	F.C. COTE SAINT ANDRE
GALY Axel	ISLE D'ABEAU F.C.
GONZALES Corentin	U.S. LA MURETTE
KARKACH Omar	L.C.A. FOOT 38
LTAIEF Zied	A.S. CESSIEU
MARIAT Adrien	F.C. DE TIGNIEU JAMEYZIEU
MENDEZ Matteo	MOS3R FOOTBALL CLUB
MOULIN BARASSI Thibaut	A.C. SEYSSINET PARISET
MOUSSA Mourad	U.S. SASSENAGEOISE F.
PASSAQUAY Appoline	GRENOBLE FOOT 38
PELLAT FINET Anaïs	C.S. NIVOLAS VERMELLE
PEREIRA FERNANDES Ruben	C.S. NIVOLAS VERMELLE
PICARD Francko	A.S. NOTRE DAME DE MESSAGE
PICCATO Cyril	F.C. COTE SAINT ANDRE
RHILANE Achraf	U.S. ST PAUL DE VARCES
RIBEIRO Romain	A.C. SEYSSINET PARISET
SIMOES Christophe	F.C. COTE SAINT ANDRE
SOUDE Clement	U.S. SASSENAGEOISE F.
TOUMI Zine Dean	ASSOCIATION SPORTIVE VEZERONCE HUERT
VANONI Michael	L.C.A. FOOT 38
VEYRON Loic excusé	LE CHATON FOOTBALLEUR ESTRABLIN
YILDIZ Samet	FC SUD ISERE

Détection U14 3eme Tour

LISTE DES JOUEURS RETENUS POUR LE 3^{ème} TOUR DU MERCREDI 1er AVRIL

	NOM	Prénom	Club
1	COSTEPLANI	Bastien	FCBJ
2	ARGOUD	Ruben	FCSA
3	GRUMEL	Laurent	FCSA
4	JAUER	Joan	VDG FC
5	VALDIVIA	Nathan	FCBJ
6	DELAHOUGUE	Evann	FCTC
7	VEGA	Evan	FCTC
8	JUHEL	Lino	US LA MURETTE
9	ARMONY	Noa	FCBJ
10	DE ARAUJO	Evan	VDG FC
11	CHAUVIN	Calvin	FCBJ
12	LACOTTE	Mathis	IDA FC
13	RIBAILLER	Kenzy	FCTC
14	LEVRAT	Mathis	FCBJ
15	GLENAT	Alexis	US LA MURETTE
16	MARTINEZ	Romain	FCBJ
17	FUENTES	Axel	FC ECHIROLLES
18	REY	Tom	FC ECHIROLLES
19	GARNIER	Mathis	ES MANIVAL
20	BELMAGHA	Ilies	ES MANIVAL
21	DUSE	Clément	FC ECHIROLLES
22	GULTEKIN	Eren	FC MISTRAL
23	BEZAZ	Hary	ES RACHAIS
24	BARAKA	Adem	ES MANIVAL
25	DOLIER CROSET	Lucas	FC ECHIROLLES
26	RJAY	Nadir	FC ECHIROLLES
27	YALOS	Edson	FC ECHIROLLES
28	NKWENTI	Randy Fru	OC EYBENS
29	CUTAÏA	Lenni	OC EYBENS
30	POMMIERS	Romain	FC CROLLES
31	BELKHEIR	Chaouki	FC SEYSSINS
32	GIMENEZ	Lucas	FC SEYSSINS
33	LATRECHE	Mohamed	FC SEYSSINS
34	COULIBALY	El Hadji	FC SEYSSINS
35	LENOIR	Florian	SUD ISERE
36	CETIN	Alan	SUD ISERE
37	MILLE	Nicolas	SUD ISERE
38	FAYOLLAT	Etahn	AC SEYSSINET

39	NTOMOY MUDIA	Trust	AC SEYSSINET
40	CASSAGNOL	Jules	O. ST MARCELLIN
41	JIMENEZ	Léo	O. ST MARCELLIN
42	GRYKHONIN	Georgiy	O. ST MARCELLIN
43	SARRADIN	Tom	FC SEYSSINS
44	MILHAUD	Gabriel	FC SEYSSINS
45	DUNAND	Nathan	O. ST MARCELLIN
46	MACHADO	Mathis	US LA MURETTE
47	MERABET	Elyas	US LA MURETTE
48	GARCIA	Loan	ES MANIVAL
49	GONCALVES CORREIRA	Diego	OC EYBENS
50	THOUVIGNON	Maxence	OC EYBENS

FORMATIONS 2019-2020

Inscription aux certifications

2018-2019	2019-2020
<p>1^{ère} inscription : automatique par le District suite à la formation initiale</p>	<p>1^{ère} Inscription : <u>en ligne sur notre site (rubrique formations)</u> par le club ou le stagiaire suite à la formation initiale</p> <p>Date butoir inscription : J- 40 de la date de la certification Maximum : 3 éducateurs par club Retour rapport stage : J-10</p>
<p>2^{ème} inscription ou plus (suite à échec au 1^{er} passage ou absence) : demande de réinscription par mail au District</p>	<p>2^{ème} inscription ou plus (suite à échec au 1^{er} passage ou absence) : <u>Inscription en ligne sur notre site (rubrique formations)</u> par le club ou le stagiaire</p> <p>Date butoir inscription : J- 40 de la date de la certification Maximum : 3 éducateurs par club Retour rapport stage : J-10</p>

Important :

Ne sont acceptés que 2 ou 3 candidats du même club par formation

INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LES INSCRIPTIONS EN FORMATIONS (CFF, MODULES COMPLEMENTAIRES)

Note officielle de l'IFF et de la DTN Tout détenteur d'une licence dirigeant souhaitant s'inscrire à une formation d'éducateur (CFF- Modules complémentaires) devra fournir un certificat médical de « non contre-indication à la pratique et à l'encadrement du football » datant de moins d'un an.